

Réf: Dossier N° 334277

Avis de constitution

« SOCIETE D'EXPLOITATION COTONNIERE OLAM S.A. » en abrégé «

ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/07/2024 reçus par Me AMICHA AVENIE MAIRE-TH2RESE enregistrés au CEPICI, le 15/02/2024, il a été constitué une SA aux SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION COTONNIERE OLAM S.A. » en abrégé « SECO S.A. »

Le développement régional de la zone cotonnière du Nord de la Côte d'Ivoire;

Toute activité relative à la production de coton graine, de cajou, de maïs et toutes autres matières premières agricoles, notamment l'encadrement agricole et le financement;

Toute activité relative à l'égrainage et à la commercialisation de coton fibre, de cajou, de maïs, et autres matières premières agricoles, notamment le classement et la logistique;

L'étude, la recherche, la prise, l'acquisition, la cession, l'apport, l'exploitation directe ou indirecte, de tous brevets, licences, marques, procédés et/ou modèles, le tout se rapportant à l'industrie de la société et toutes opérations accessoires;

L'édition, de tout support d'affichage et activités y liées, notamment par presse écrite ou audiovisuelle;

La participation directe ou indirecte de la société à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières en Côte d'Ivoire ou à l'étranger pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Et généralement, toutes opérations de quelle que nature qu'elle soit

500,000,000 F CFA divisé en (50.000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, Lot N/D, Ilot N/D

M TOURE FARABAN JEAN-FRANCOIS (DG)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B15-00048 du 21/08/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°48925/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

